



Le Gardz Champêtrz

Organz dz liaison dzs Communes Libres dz Francez

Périodique à parution aléatoire au bon vouloir de ses rédacteurs



Numéro 7

Janvier 2014



Éditorial

Chers Amis,
Citoyennes, Citoyens des Communes,
Cités et Républiques Libres de France,

Cette année nous n'avons pas failli à la coutume de nous réunir entre la précédente organisation des États Généraux à Montbéliard et la future en 2014 à Tulle. C'est pourquoi, tout naturellement les membres du bureau ont rejoint, le dernier week-end de septembre, la capitale de la Corrèze où règne la Commune libre du Trech.

Il est 12h quand nous nous retrouvons devant la cathédrale Notre-Dame toute emmaillottée en vue de long mois de travaux de rajeunissement. Le président Bernard Pérégnaud est là, coiffé de son inséparable béret, coiffure traditionnelle de la Commune libre du Trech ; il est accompagné de quelques membres du bureau de l'association. Nous nous comptons... nous sommes tous là ! Alors, nous leur emboîtons le pas afin de rejoindre le siège de la Commune libre.

En chemin nous faisons halte dans une charmante galerie totalement gérée par nos amis et qui permet de présenter au public des réalisations artistiques : sculptures, peintures etc. Mais ne trainons pas, il nous faut nous faufiler dans les rues étroites du vieux Tulle, une visite agrémentée de quelques enrichissantes explications sur certaines belles et anciennes maisons. Nous aimerions en savoir plus... nous attendons 2014. Mais, nous voici arrivé. Une vingtaine de représentants de la Commune libre du Trech nous attend. On s'embrasse, on se serre la main, on se reconnaît, on fait connaissance, tout cela, le verre à la main, grâce à l'apéritif de bienvenue qui nous est offert.

Puis, le président annonce qu'il nous faut songer à passer à table et croyez bien les amis, cela en valait vraiment la peine car, nous avons savouré un succulent et copieux repas corrézien. L'ambiance est totale ! Hélas, les heures filent à vitesse grand V. Café, pousse-café rien ne manque, mais, est-ce que cela pouvait en être autrement ?

Il est 15 heures bien sonnées quand Bernard Pérégnaud propose aux accompagnateurs de se laisser guider à la découverte de Tulle et se tournant vers nous, nous suggère de passer dans la pièce à côté pour débiter notre réunion de travail. Nous évoquons Montbéliard et ces journées extraordinaires passées à la Commune libre de la Citadelle. Nous abordons quelques sujets importants pour la bonne marche de notre association et tout naturellement, nous en venons à l'organisation des XIV^{èmes} États Généraux.

Nous écoutons attentivement le président évoquer le programme des festivités qui durant trois jours agrémentera notre séjour Tulliste. Tout est parfaitement orchestré et il nous tarde de nous retrouver ici dans 12 mois. Pendant ce temps, inexorablement, les aiguilles de l'horloge poursuivent leur ronde... il est 18h et il nous faut rejoindre l'Office du Tourisme où doit se tenir une conférence de presse en présence des élus régionaux. Les discours s'enchaînent et chaque intervenant s'engage à apporter son soutien technique ou financier à cette initiative hors du commun et jamais vu en limousin. A l'écoute de toutes ses propositions le visage des organisateurs s'illumine. Nous sommes heureux pour eux, pour nous, et nous applaudissons. Un apéritif nous est proposé agrémenté de savoureux amuse-bouches régionaux ! Les verres se vident, se remplissent, les plateaux circulent, après le salé arrive le sucré.

Mais il nous faut songer à nous retirer, il est vrai que nous avons tous fait de la route ou du rail aussi, un peu de repos... Mais le président Bernard Pérégnaud reprend la parole et nous demande de rejoindre un restaurant de la ville où la Commune libre du Trech a prévu de terminer la journée par un repas typiquement local. L'apéritif est de circonstance pour conforter, s'il en est, les bases des futurs États Généraux puis, nous nous installons aux tables.

Pour débiter une assiette garnie d'une large tranche de tête de veau est au programme... Un clin d'œil pour nous rappeler que nous sommes en Corrèze le fief de Jacques Chirac et chacun de savourer ce plat « national ». Mais il nous faut goûter à la viande limousine alors la voici agrémentée de champignons dont ils sont de fervents cueilleurs et consommateurs. Entre deux coups de fourchette nous levons nos verres et nous écoutons des chansons comme celle évoquant : Les gabariers. Oh ! mais voilà le plateau de fromages où se côtoient cantal et salers et bien sûr, pour couronner le tout, un dessert des plus succulents.

Minuit ! Il pleut... tiens il y a de l'eau à Tulle ? On s'embrasse, on se serre la main, il faut nous quitter, mais nous n'en avons plus l'envie... Qu'à cela ne tienne, notre rencontre a été des plus fructueuses et nous nous faisons une joie de vous inciter à vite retenir votre place pour participer aux XIV^{èmes} États Généraux les 26, 27 et 28 septembre prochain.

Car nous pouvons vous assurer que nos hôtes vous recevront avec cette hospitalité qui les caractérise. Vous ne manquerez de rien et vous découvrirez non seulement une magnifique région mais une ville qui vaut véritablement le détour.

Alors, chers amis, n'hésitez pas à venir nombreux d'autant que la Commune libre du Trech a maintenu les prix précédemment proposés.

En cette nouvelle année, le bureau au grand complet se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur, de joie et de santé.

Que l'amitié demeure intacte entre nous tous !

Le Président
Gérard Truchet

Le Conseil dz l'Association

Président	
Gérard TRUCHET	République des Canuts
Vice-présidents	
Jean-Luc MASSARO	Commune Libre de Magny-Rurange
Michel NOËL	Commune Libre des Templiers
Jean-Claude OTTONE	Commune Libre de Saint-Nicolas
Szzerztaiz	
Jean-Paul GOURMELON	Commune Libre du Bouffay
Trézoziz	
Gérard EPINAL	Commune Libre du Vieux-Mans
Rzszponsablz Informatiqz	
Didier SITRE	Commune Libre de la Citadelle
Mzmbzrzs	
Bernard PÉRÉRNAUD	Commune Libre du Trech
Jacqueline PERRIN	Commune Libre du Mollard
Jacques PORTE	Commune Libre des Balmes
Claude SPIESS	Commune Libre des 3 Maisons



Échos du Conseil

Réunion du 28 septembre 2013- Tulle

Étaient présents : Gérard Truchet (République des Canuts), Jean-Paul Gourmelon (Commune Libre du Bouffay), Gérard Épinal (Commune Libre du Vieux Mans), Jean-Luc Massaro (Commune Libre de Magny-Rurange), Michel Noël (Commune Libre des Templiers), Jean-Claude Ottone (Commune Libre de St-Nicolas), Jacques Pérégnaud (Commune Libre du Trech), Jacques André Porte (Commune Libre des Balmes), Didier Sittre (Commune Libre de la Citadelle), Claude Spiess (Commune Libre des 3 Maisons)

Était excusée : Jacqueline Perrin (Commune Libre du Mollard). Assistait à la séance : Martine Longin (Commune Libre de la Citadelle).

Ouverture de la séance à 14 h. Gérard Truchet remercie tous les participants de s'être déplacés pour participer à cette réunion du Conseil et passe la parole à Bernard Pérégnaud.

Bernard Pérégnaud, au nom de la Commune Libre du Trech souhaite la bienvenue à tous. Il est heureux de nous accueillir pour préparer les États Généraux de 2014. Il nous informe que ceux-ci vont faire l'objet d'un lancement et d'une mise en place officielle avec une conférence de presse prévue à 18 heures à l'Office de Tourisme Intercommunal de Tulle.

Ordre du jour

- Bilan des États Généraux 2012
- Site de l'Association - Garde Champêtre
- Activités de l'Association
- États Généraux 2014

1. Bilan des États Généraux 2012

Didier Sittre nous présente le point de vue de la Commune Libre de la Citadelle sur la préparation et le déroulement des États Généraux 2012. Il se dit heureux d'avoir pu convaincre les membres de la commune libre de se lancer dans cette "grosse affaire". Ce fut une agréable surprise de constater la grosse implication dans les différentes commissions et la mise en place d'une réelle dynamique.

Aucun écho négatif ne lui est revenu de la part des communes libres participantes. Il y eut de grands moments de bonheur et on en retire une grande satisfaction. Les États Généraux se vivent. On est toujours surpris du nombre de participants et il y a des échanges fructueux au sein de l'Association. Il en résulte des invitations mutuelles et un accueil toujours chaleureux des autres communes libres.

Gérard Truchet ajoute qu'à ces occasions on s'arrête et on découvre des lieux et des gens.

Sur le plan financier, le budget initial de 51000 € s'est soldé finalement à 40000 € grâce aux démarches auprès des collectivités locales et des travaux pris en compte par celles-ci. L'impression des programmes a été réalisée gracieusement et il y a eu des contributions d'autres associations. C'est une valorisation du bénévolat.

2. Site de l'Association et Garde Champêtre

Les deux sujets ont été liés car ils relèvent du même objectif : la diffusion de l'information. Quel est le meilleur moyen ?

Pour le site, il y a un manque récurrent de transmission des informations, probablement par ignorance du mode d'emploi. Il serait bon que celui-ci soit publié dans le "Garde Champêtre" avec un lien sur le site.

Il est rappelé que le "Garde Champêtre" est diffusé en version papier aux Communes Libres membres de l'Association. Peut-être faudrait-il le mettre en ligne sur le site en tant qu'identifiant de l'Association nationale.

Il est une fois de plus rappelé ce qui avait été dit aux CA de Montbéliard et Lyon : "Le site de l'Association a demandé un gros travail mais il est sous-utilisé ; peu de communes le mettent à jour. Pourtant il arrive en tête du référencement sur Internet. Il est proposé d'y ajouter une page sur l'association elle-même, ses buts et ses activités ainsi qu'un récapitulatif des actions menées dans les diverses communes adhérentes. Il est également demandé que les Communes libres adhérentes le fasse figurer sur leurs papiers à en-tête."

Gérard Truchet et Jean-Paul Gourmelon engagent tout le monde à alimenter Didier Sittre en informations pour qu'ils puisse les faire paraître.

3. Activités de l'Association passées et à venir

Un certain nombre de visites croisées ont eu lieu ou sont prévues, parmi lesquelles des échanges entre la Commune Libre de la Citadelle et la République du Saugeais.

4. Trésorerie

260,69 € sur le compte courant et 2087,86 € sur le livret..

5. États Généraux 2014

Les États Généraux se tiendront les 26, 27 et 28 septembre 2014. Un premier envoi sera fait fin novembre 2013 pour un retour attendu début mars 2014. Il y a nécessité de mettre à jour les listes.

- Vendredi 26 : Accueil de 14 h à 18 h puis réception comme en 2012.
- Samedi 27 : Défilé le matin puis repas à midi – Après-midi : visites sur Tulle puis soirée de gala.
- Dimanche 28 : Réunion des maires. Repas à midi

La gestion de l'hébergement est confiée à l'Office Intercommunal du Tourisme de Tulle..

La séance est levée à 17 h 20. Départ pour la conférence de presse.



Un char pour le Saint Nicolas

L'Est de la France a gardé une grande tradition festive, qui remporte un succès plus important que le Père Noël, c'est la fête de Saint Nicolas qui est, en outre, le saint patron des écoliers mais également celui de la Lorraine, et qui est fêté dignement aussi bien à Metz qu'à Nancy.

Pour ce qui nous concerne, pour le défilé de Metz, la Commune Libre de la Route de Magny-Rurange, a réalisé avec quelques membres, le char accueillant St Nicolas, qui fut entièrement illuminé, car le défilé se déroulait cette année de nuit.

Deux mois de travail ont été nécessaires pour réaliser les structures, décors et la pose de la décoration électrique d'une puissance de 3 kW. Ce char représentait "Saint Nicolas au Pôle Nord".



Après une pause hivernale, notre commune libre va s'attaquer à la saison des carnivals puis la construction d'un char pour le corso fleuri des Fêtes de la Mirabelle de Metz.

Jean-Luc Massaro



Raymond Denni distingué

Lors du banquet des aînés de la Commune libre des Trois-Maisons, Laurent Renart, adjoint au maire de Nancy, André Rossinot, présent à ses côtés, a remis la médaille de bronze du Ministère de la

jeunesse, des sports et de la vie associative à Raymond Denni, président de l'Association.

André Rossinot, maire de Nancy précisa : "Vous êtes la vie, par ce qu'elle représente d'action de solidarité et d'activité au sein de votre quartier des Trois-Maisons. Et par les temps difficiles qui sont les nôtres et qui le seront encore davantage, la solidarité c'est important pour nous tous."

Autour du président Raymond Denni, une escouade de bénévoles se sont activés pour confectionner les tartes aux mirabelles et préparer l'accueil des visiteurs.

Près de trois cents personnes ont ainsi partagé le repas des aînés de la Commune libre des Trois-Maisons, à la salle des fêtes de Gentilly.

Un repas qui chaque année se veut amical et récréatif, ainsi que l'a précisé Raymond Denni. «Amusez-vous, oubliez vos soucis et vos ennuis de santé et profitez bien de cette journée, en dansant avec SD Music».



Il a aussi rappelé que la Commune libre organisera en 2016 les États généraux des Communes libres de France et que le vice-président Claude Spiess a été élu au conseil d'administration de l'association nationale.

Revue de presse



Les États Généraux : ça crée des liens !

Des liens d'amitié se créent au fil des États Généraux entre les membres des associations : Échanges de courriers, contacts réguliers par mails, envois de petits présents... Les Communes et Républiques libres de France forment réellement une grande famille.

A la Citadelle, on apprécie ô combien cet esprit « magique » qui ne cesse de se développer entre nos associations.

Ainsi, depuis les États Généraux de Montbéliard, nous avons eu le bonheur et un plaisir partagé d'accueillir les représentants de plusieurs Communes Libres. C'est la Commune Libre de Sabatas qui, la première, est venue en décembre dernier pour vivre une journée à Montbéliard et pour y découvrir son grand marché de Noël.

Jacqueline et Serge de la Commune Libre du Mollard ont, quant à eux, profité d'une escapade pour faire un petit détour sur la Citadelle.



Enfin, nos amis les Belges de Saint-Phollien-des-Prés, sont venus nous rendre visite cet automne. Après un accueil à la Mairie de notre Commune Libre en milieu d'après-midi, nous avons été reçus en Mairie (la vraie !) par Monsieur

le Maire de Montbéliard (le vrai !).

Après les discours, le Majeur Jean Denys Boussard avait apporté un magnifique document sur lequel on pouvait lire : «Placées toutes deux par l'histoire aux marches de la Romanité, la Commune Libre de la Citadelle et la Commune Libre St Phollien-des-Prés, unissent leur joie de vivre pour l'illustration de l'esprit Gaulois et de ses traditions». Soumis à l'approbation, ce document a été signé par toute l'assemblée...



Enfin, le verre de l'amitié a été offert par la municipalité de Montbéliard. Nous nous sommes ensuite retrouvés à la Citadelle. C'est devant une belle flambée allumée dans la cheminée à la ferme que nous rénovons, que nos deux Communes Libres se sont retrouvées pour poursuivre ces moments d'amitié et de joyeuses rigolades et également partager le repas franc-comtois (vous connaissez ! : saucisses de Montbéliard, cancoillotte et pommes de terre ... Le tout arrosé de vins du Jura tant appréciés...).

Une soirée qui s'est terminée joyeusement au son de guitares et de chansons : nous avons pu nous rendre compte qu'un grand nombre de chansons n'avaient pas de frontières...

Si vous aussi, vous souhaitez «faire un petit tour au pays», prévenez-nous le plus en amont possible. Les portes de notre Commune Libre sont grandes ouvertes. L'hôtel Ibis que vous aviez occupé lors de votre venue en 2012 vous ouvre également ses leurs en vous faisant bénéficier de tarifs privilégiés. Il ne restera plus qu'une porte à garder ouverte : Celle de l'amitié.

Sur ce point, vous détenez tout comme nous, les clés qui permettent d'en actionner la serrure.

La mécanique est tellement huilée qu'on ne risque pas d'entendre de grincements...

Didier Sittre

Cette rubrique est toujours la vôtre.

Faites parvenir au secrétariat (communelibredubouffay@wanadoo.fr) vos informations, brefs comptes-rendus d'Assemblées Générales, annonces d'événements, échos divers... Nous leur ferons une place.



La Presse

COMMUNES LIBRES ■ Les États Généraux auront lieu à Tulle

L'association des Communes libres de France tenait samedi,



CONVIVALITÉ. Un travail multipartenarial à venir. AL BAUMARD

pour la première fois, son assemblée annuelle à Tulle. L'occasion pour la Commune libre du Trech et son maire, Bernard Pérégnaud, d'annoncer qu'elle accueillera les 26, 27 et 28 septembre 2014, les XIV États Généraux des Communes Libres et Républiques Libres de France. Ces rencontres festives et riches en échanges devraient amener quelque 250 personnes à découvrir le territoire tulliste et corrézien. « Il faut que les élus aient bien en tête qu'il s'agit d'une belle manne touristique », confie le maire de la commune libre de la Citadelle à Montbéliard, organisatrice des derniers états généraux.

La Montagne – 01/10/13

Boire, aimer, dormir au programme des États Généraux des communes libres

Organisés tous les deux ans, les États Généraux des communes et républiques libres de la France se dérouleront en septembre 2014 à Tulle sous l'égide de la commune libre du Trech.

Le concept remonte au 13^{ème} siècle. A l'époque, le nom de commune libre était associé à un privilège qui lui permettait de s'affranchir de l'impôt du a l'évêché. Celle du Trech n'est pas si ancienne et ne jouit pas de ce privilège. Pourtant cela ne l'empêchera pas d'accueillir en septembre 2014 les États- Généraux de ces 100 à 120 communes et républiques libres qui existent à travers l'Hexagone. Un rendez- vous d'amitiés et de convivialité organisé tous les deux ans depuis 1989.



Une réunion intermédiaire organisée à cet effet a d'ailleurs réuni une délégation de représentants de l'association des communes libres de France, ce week-end.

Pour ce congrès d'importance 200 à 250 personnes sont attendues pour faire découvrir les rues étroites du Trech, ses environs et surtout leurs spécialités gastronomiques et touristiques.

«Nous sommes venus ici pour répondre à toutes les questions concernant l'organisation de ces États Généraux» indique Gérard Truchet, président de l'association des communes libres de France. «Car, il s'agit d'un gros morceau à gérer. Chacun donne son point de vue pour apporter une aide à la commune organisatrice. Au delà de ce qui nous lie, c'est d'abord l'amitié et des valeurs parce qu'on défend tous la même chose : des traditions, des spécialités, un patrimoine quelles que soient nos régions» précise-t-il.

«Le but est de faire découvrir Tulle et notre région et de donner envie aux gens d'y revenir » explique Bernard Pérégnaud, président de la commune libre du Trech.

Une «opération d'envergure» qui nécessite donc une logistique qui mérite d'être anticipée.

Maire de la commune libre de la citadelle de Montbéliard, Didier Sittre a accueilli les derniers États Généraux. Pour lui, aucun doute possible : «Vis à vis du tourisme c'est très porteur. Les gens veulent revenir pour découvrir les villes plus en profondeur».

Quant au programme de ce congrès, outre l'assemblée de l'association, un grand défilé des représentants des communes libres, en tenues d'apparat et derrière leur bannières respectives, est prévu, histoire de mettre «une pagaille bon enfant» dans les rues de Tulle. Avec la devise «boire, aimer, dormir», les congressistes ne devraient pas être déçus du voyage.

L'ÉCHO CORRÈZE – LUNDI 30 SEPTEMBRE 2013

Petits Échos de ci de là...



Une visite à Menton

Le 24 février dernier je me suis permis, en compagnie de Michel Noël et de Jean-Pierre Caïs de la Commune libre des Templiers à Saint-Raphaël, une escapade au 80ème anniversaire de la Fête du Citron à Menton. Menton ! Le fief d'Émile Pistolesi l'ardent animateur de la Commune libre du Careï.

Nous avons rejoint Menton en train et nous admirons le littoral méditerranéen sous un soleil quelque peu absent. Mais peu importe, l'amitié, Elle, réchauffe nos cœur. A la sortie de la gare les orangers sont couverts de fruits. Le décor est planté. Alors, nous dirigeons nos pas près des Jardins Biovès quand nous apercevons le pétillant Émile. Avec son accent chantant tel une cigale il nous accueille et nous entraîne dans le tourbillon de la fête.

En moins de temps qu'il faut pour le dire, nous nous retrouvons dans les allées des Jardins le regard émerveillé par tant de réalisations architecturales. Citrons et oranges ont été patiemment arrangés, positionnés sur les différentes structures représentant les œuvres qui rendent un vibrant hommage à l'une de celles de Jules Verne : Le Tour du Monde en 80 jours, thème retenu pour cette 80ème Fête du Citron.

Malgré un froid saisissant et pénétrant nous prenons place sur les gradins pour profiter et admirer le fameux corso. Que de chars ! Tous, plus magnifiques les uns que les autres. 160 000 citrons et oranges auront été nécessaires à leur réalisation. Il fait de plus en plus froid, on remonte les cols et on descend les bonnets jusqu'aux oreilles. Un temps à ne pas mettre un sein dehors... et pourtant, le corso débute avec de charmantes Brésiliennes n'ayant véritablement qu'un bouquet de plumes sur la tête pour leur tenir chaud ! et malgré tout, elles arborent un sourire aussi large que la plage de sable fin qui s'étire derrière nous.

Puis les chars se succèdent parsemés de nombreux groupes musicaux tandis que les confettis se répandent sur la foule. Extraordinaire que cette Fête du Citron. Sous les applaudissements le corso s'achève. La pluie se met à tomber. Nous nous fauflions à l'intérieur du Palais de l'Europe pour découvrir une magnifique exposition d'orchidées.

Mais il faut se séparer. Au revoir Menton ! Au revoir Émile ! Nous reprenons le train pour retrouver Saint-Raphaël. Il fait encore plus froid, d'ailleurs, la neige a recouvert d'un manteau immaculé les mimosas en fleurs, les palmiers ; même le verglas s'est invité et nappe brillamment les rues de la ville... La tête pleine de souvenirs je regagne Lyon et... retrouve le soleil ! Mais, hélas, il n'y a pas de citrons.

Gérard Truchet



Des nouvelles de la Cité Plantagenêt

Bonjour à tous,

La Commune Libre du Vieux-Mans a été endeuillée en début d'année par la disparition d'un de ses fondateurs, Jean-Luc Chauvière, qui était la cheville ouvrière de la communication de notre association et était notamment le créateur du trophée des Communes Libres de France.

Les générations passent, les temps changent, le Vieux-Mans est maintenant la Cité Plantagenêt, mais la Commune Libre est toujours là, s'efforçant d'apporter un peu de vie à notre vieux quartier.

Ainsi cette année 2013 s'est-elle écoulée au rythme de nos animations : concours de peinture en juin, repas de voisins et vide-grenier en septembre et la 38ème édition de la Nocturne en décembre : Nocturne aux bougies devenue Nocturne aux genêts, les bougies d'antan cédant la place progressivement aux branches à LED (et bougies du même métal).



Avec nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2014 à toutes les Communes Libres de France,

Amical'Mans.

Notre programme 2014

- 1er juin Cité Plantagenets au bout du pinceau. Thème du temps libre : Les Chimères
- 4 septembre fête des voisins de la cité Plantagenets place St Benoît à partir de 19 h.
- 20 septembre vide-greniers de 9 h à 18 h.
- 13 décembre nocturne aux genets.

Les trempins du samedi

1 par mois de mai à octobre : l'après-midi square Dubois / place du Hallai / Cathédrale, le soir : carrefour des cinq rues.



La Mairie de St Nicolas

Nous l'attendions, nous l'avons eue ! Elle a été inaugurée le 18 juin 2013. C'est la mairie de la Commune libre. Cela faisait 68 ans que notre association n'avait pas de local attitré. Comble de bonheur la Mairie est contiguë avec notre vigne.

Toute l'équipe s'est mise au travail pendant plus d'un mois pour réfectionner ce local de 44m2. À côté de l'utilisation du local pour le fonctionnement de l'association, tous les Dimanches matin (jour de marché) la Mairie est ouverte à partir de 10h 30 et le café est offert aux passants qui le souhaitent.



Nos autres manifestations de l'année ont été : le concours de pétanque, la fête de la vigne, la vente du gâteau le "St Nicolas" au profit d'un jeune atteint d'une maladie orpheline et les colis de Noël pour les personnes âgées du quartier St Nicolas.

Maintenant que nous sommes "logés" nous envisageons d'autres manifestations pour 2014.

Jean-Claude OTTONE



Passation de pouvoir à la Commune Libre du Bouffay

Le 7 février 2013, lors de l'Assemblée Générale, Jean-Yves Gauduchon décidait de céder sa place au gouvernail de la Commune Libre du Bouffay.

Gouverneur-Maire depuis le 15 janvier 1997, il mettait ainsi fin à un mandat de seize ans, de même durée que celui du fondateur de la Commune, Albert Athimon.

En 1997, la Fête des Vendanges, après avoir occupé successivement la place du Bouffay, la cour du Château des Ducs et les douves de ce même château, émigrait au square Élixa Mercœur. En 2013, retour aux sources sur la place du Bouffay.

Pendant ces seize années, le public s'est pressé pour assister à cette fête populaire qui a évolué au fil du temps pour aboutir à sa formule actuelle avec un tour des folklores du monde et surtout le "Tremplin du Bouffay". Et pendant ces seize années, notre Gouverneur-Maire les a animées avec ce don qui lui est propre, sa bonhomie et sa jovialité.

Ces qualités, on les retrouvait lors des séances du Conseil où, lorsque parfois un problème se posait, il était toujours là pour rechercher (et trouver) une solution consensuelle.

Connu et reconnu, il a terminé ses années de mandature par un exploit : celui d'être Roi du Carnaval de Nantes pendant deux années consécutives. Nommé "Maire Honoraire", la Commune Libre du Bouffay lui a consacré, le 27 avril, une soirée cabaret qui lui fut entièrement dédiée, ainsi qu'à son épouse Colette qui l'a fidèlement assisté pendant toutes ces années.



Lors de la cérémonie officielle de la passation de pouvoir à Michel Tizio, son successeur, il s'est vu remettre la médaille de la Ville de Nantes par Patrick Rimbart, maire de Nantes.

Ne croyez pas pour autant qu'il nous quitte ! Nos manifestations enregistrent toujours sa présence et, dès qu'un micro passe à portée, il ne manque de faire profiter le public de ses qualités d'animation avec le professionnalisme dont il a toujours su faire preuve.

J-P Gourmelon



La Commune Libre des Balmes

fête les pensionnaires de la résidence des collines

Comme chaque année, sans faillir à la tradition le président de la Commune libre des Balmes de Saint-Donat, Jacques Porte est venu hier fêter le Noël des 19 pensionnaires donatiers de la résidence des collines, maison de retraite de Saint-Donat. Il était entouré de ses vice-présidents, Michel Sudre et son épouse Marie Louise, Paul Michalet et Solange son épouse, et Pierre Rigaud ainsi que la trésorière Marie-Thérèse Porte.

Les 19 colis comprenant des produits cosmétiques ont été remis individuellement à chaque résident. Isabelle Ponson l'animatrice de la résidence accompagnait les intervenants auprès de ses résidents ravis d'accueillir avec quelques jours d'avance leurs cadeaux de Noël. La Commune libre des Balmes avait déjà remis leurs cadeaux aux résidents de l'hôpital de Romans et aux pensionnaires des maisons de Romans et Mours. Le président et les membres de la Commune devaient se rendre ensuite à Saint-Vallier et Hauterives.





Envoyez-nous vos logos



REPUBLIQUE
DES GALITS



Association des Communes Libres de France - Adresse postale : Mairie du 4^{ème} - 133 Boulevard de la Croix Rousse - 69004 LYON

Présidence : Gérard Truchet - 41, boulevard John Kennedy - 69600 Oullins - Tél. : 04 78 51 95 39

Secrétariat : Jean-Paul Goumelon - 37bis, rue des Grands Noël's - 44230 Saint Sébastien sur Loire - Tél. : 06 09 51 59 01

Trésorerie : Gérard Épinal - La Noé Michel - 72540 Vallon sur Gée - Tél. : 06 87 33 56 71